



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 juin 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 juin 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 juillet 2008

**Subvention à des organismes pour des projets à caractère social et
éducatif**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT - Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2008

DELIBERATION D20080226

**VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Subvention à des organismes pour des projets à caractère social
et éducatif**

Madame Delphine RENAUD-PAGE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans le cadre de sa politique de développement de la petite enfance et des animations scolaires, la Ville de Niort entend apporter son soutien aux organismes ci-dessous nommés :

- L'association Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) pour l'action « Lire et faire lire » : **200 €**
- L'association « Les Pitchouns » pour l'aide au démarrage de cette nouvelle association : **600 €**

Ces subventions seront imputées sur le chapitre budgétaire :

65 641 6574 pour l'association « Les Pitchouns »

65 4220 6574 pour l'association UDAF

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver les aides suivantes :
 - Union Départementale des Associations Familiales **200 €**
 - Les Pitchouns **600 €**
- Approuver la convention avec l'Union Départementale des Associations Familiales,
- Autoriser Madame Le Maire ou son Adjointe déléguée à signer la convention et à verser aux associations concernées les subventions afférentes.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Delphine RENAUD-PAGE